

Lettre ouverte au Premier ministre luxembourgeois, Luc Frieden

OPINION - Par Jean MARSIA, président de la Société européenne de défense AISBL (SED)

Monsieur le Premier ministre,

Poutine a déclaré la guerre à l'Occident le 9 février 2007, lors de la conférence pour la sécurité de Munich. D'abord hybride, sa guerre a basculé vers la haute intensité, dès 2008, en Géorgie, et en Ukraine en 2014. Nous en subissons les conséquences économiques, mais aussi sécuritaires. Elles sont aggravées par l'intensification de la guerre que les États-Unis d'Amérique mènent, avec Israël, contre l'Iran et ses alliés. En réaction, le 20 mars, l'Iran a frappé la base américaine de Diego Garcia, dans l'océan Indien, prouvant que ses missiles balistiques ont une portée de 4 000 kilomètres et sont donc capables d'atteindre l'Europe.

Dissuader est primordial pour maintenir la paix. C'est affirmer que nous ferons usage de notre droit de légitime défense ; c'est savoir persuader des agresseurs potentiels que « nous » serons prêts à utiliser des armes de destruction massive en cas d'atteinte à nos intérêts vitaux.

Monsieur le Premier ministre, vous savez que ce « nous » se limite en Europe continentale à la France. Sa capacité de frappe égale 3 768 fois Hiroshima, ce qui explique pourquoi Poutine a dit au président Chirac que l'Hexagone et ses 70 millions d'habitants sont sanctuarisés, mais que la dissuasion française ne s'étend pas à l'Europe, car un président français ne va pas risquer la destruction de Lyon pour protéger Tallinn, celle de Marseille pour préserver Riga, et celle de Bordeaux pour garantir Vilnius. Poutine est toujours au pouvoir, et, à ma connaissance, il n'a pas changé d'avis.

Les autres États d'Europe continentale dissuadent les éventuels agresseurs via l'OTAN, car grâce à l'Allemagne, à l'Italie, aux Pays-Bas et à la Belgique, dont certains avions peuvent être vecteurs d'armes américaines, le lien était établi entre l'OTAN et les États-Unis d'Amérique. Toutefois, l'OTAN est, comme l'Union européenne (UE), handicapée par la nécessité de décider à l'unanimité. L'adhésion de la Géorgie et de l'Ukraine à l'Alliance a été refusée par l'Allemagne et la France en 2008. L'adhésion de la Suède, demandée le 18 mai 2022 a été retardée jusqu'en 2024 par la Turquie. Depuis le 20 février 2025, un Conseil atlantique unanime est encore moins probable qu'auparavant. Selon l'Agence France-Presse, M.



Rubio a déclaré ce 31 mars sur Fox News que les États-Unis d'Amérique doivent « réexaminer » leur relation avec l'OTAN.⁽¹⁾ Cela ne fait que confirmer ce que le président Trump a dit lors de la récente campagne présidentielle américaine. Dans un interview au journal britannique *The Telegraph*, le 1^{er} avril dernier, Trump a qualifié d'« irréversible » le départ de son pays de l'OTAN,⁽²⁾ mais cela exige un vote en ce sens de deux-tiers des sénateurs, qu'un groupe bipartisan veut empêcher.

Ce contexte rend encore plus déplorable que, depuis 2024, les dirigeants européens n'aient pas mis en œuvre les recommandations des rapports Letta, Draghi et Niinistö, afin d'arrêter le déclin économique et scientifique de l'Europe, et pour maintenir la paix. C'est une des raisons qui m'ont poussé à écrire récemment dans Agefi Luxembourg⁽³⁾ que les dirigeants européens me font penser aux somnambules évoqués par le professeur Clark. Celui-ci a montré⁽⁴⁾ comment, en cinq semaines, après l'attentat de Sarajevo du 28 juin 1914, le monde a plongé dans une guerre qui a tué des millions d'hommes et amorcé le déclin de l'Europe, parce que les gouvernants ont marché vers le danger comme des somnambules.

Monsieur le Premier ministre, fin mars, à Paris, le chef d'état-major des armées françaises a dit que nous devrions nous réveiller ; le chef d'état-major des armées danoises a rappelé que la dissuasion conventionnelle dépend de la puissance de combat, pas dans cinq ans mais aujourd'hui ; la chef des opérations militaires suédoises a dit que l'industrie et la société doivent être prêtes dès maintenant.⁽⁵⁾ Il est donc grand temps que les dirigeants européens se convertissent au gaullisme. Dans son allocution du 27 avril 1965, le Général a dit que : « Au point de vue de la sécurité, notre indépendance exige que nous ayons les moyens de dissuader nous-mêmes un éventuel agresseur, sans préjudice de nos alliances, mais sans que nos alliés tiennent notre destin entre leurs mains. » La France a fait ce qu'il fallait pour dissuader.

Pourquoi le Luxembourg n'a-t-il pas pris la tête de la *coalition of the willing* que vous avez envisagée à Natolin, le 4 novembre 2024, au cours de la leçon inaugurale que vous avez prononcée au Collège d'Europe,⁽⁶⁾ et incité de petits États, membres de l'OTAN et de l'UE, à se fédérer ? Deux suffiraient à débiter le processus conduisant à la fédération annoncée le 9 mai 1950 par Robert Schuman, mais jamais réalisée. Elle est la *conditio sine qua non* d'une défense européenne. Elle nécessite l'adoption

d'une constitution fédérale, respectant le principe de séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, ce que ne font pas les traités européens. Elle rendrait l'Europe capable de définir une politique européenne de sécurité, préalable à l'organisation d'une armée européenne dissuasive. Elle est la seule façon de désigner un commandant suprême européen légitime.

Une telle initiative ne serait pas inhabituelle pour le Grand-Duché. Le 24 février dernier, la présentation du premier rapport national consacré à l'écosystème des télécommunications au Luxembourg a confirmé le positionnement du Grand-Duché comme hub numérique européen.⁽⁷⁾ Le 26 février dernier, lors de la 9^e édition de la conférence GovSatCom, sur les communications satellitaires gouvernementales sécurisées, destinées aux autorités publiques, aux forces armées, aux services de protection civile et aux organisations internationales, le Grand-Duché a rassemblé près de 1 900 participants issus de l'industrie spatiale, des institutions internationales telles que l'OTAN et l'UE, ainsi que des représentants du secteur de la défense.⁽⁸⁾

La défense de l'Ukraine face à l'agression russe a montré combien il est crucial d'assurer des télécommunications résilientes. Malheureusement, comme l'Europe a été jusqu'à présent incapable de s'unir, dans ce domaine également, elle n'a pas su subvenir aux besoins de l'Ukraine, et c'est Starlink qui l'a fait. En cas de crise majeure, de catastrophe naturelle ou causée par l'homme, et de défaillance de l'OTAN, l'Europe serait fort démunie. À ma connaissance, l'initiative de l'UE pour mutualiser les capacités satellitaires des États membres n'est pas encore à même de nous garantir l'autonomie stratégique en la matière, sinon l'UE aurait suppléé aux défaillances temporaires de Starlink.

Si nous avons des satellites, nous manquons de terminaux, car il en faut des dizaines de milliers rien que pour l'Ukraine. Même la coordination des investissements, capacités et normes entre alliés n'est pas suffisamment assurée, parce que l'UE n'est pas un État, mais une association d'États. Dépourvue d'une chaîne de commandement politico-militaire et de capacités militaires, elle ne sait pas dissuader et acquiescer du poids sur la scène géopolitique. Sa « boussole stratégique » n'est qu'une déclaration d'intention.

L'UE ne sait pas nous protéger, elle nous oblige à plier devant notre protecteur américain.

Monsieur le Premier ministre, j'ai pu participer, le 13 mars dernier, à l'Athénée de Luxembourg, aux 29^e Rencontres Européennes de Luxembourg, qui

avaient pour thème « L'UE face aux nouveaux défis géopolitiques ». Une centaine d'adultes et une centaine d'élèves de l'Athénée ont également pris part aux travaux. J'ai ainsi eu l'occasion de m'entretenir avec nombre d'entre eux qui, apprenant ma qualité de colonel en retraite, m'ont fait part de leur grande inquiétude face aux nouveaux défis géopolitiques, notamment les défis posés par les autocrates qui gouvernent les grandes puissances, le doute quant à la protection qu'offre encore l'OTAN, compte tenu de l'attitude du président américain actuel, et le constat que l'UE et ses États membres n'ont pas de solution de rechange. Force est de constater que ce n'est pas le bataillon de reconnaissance belgo-luxembourgeois qui dissuaderait l'armée russe de s'emparer de la province de Narva ou du couloir de Suwalki.

Monsieur le Premier ministre, vous avez le pouvoir d'initier l'émergence de votre *coalition of the willing*, en vous basant sur le réseau de petits États que le Grand-Duché a constitué. Elle attirerait bientôt d'autres États, comme l'ont fait les Six, puis l'UE, les zones Schengen et €. Elle ouvrirait la porte à la constitution d'un État fédéral européen, doté d'une chaîne de commandement politico-militaire et d'une capacité effective de dissuasion. Cela commencerait à rassurer les jeunes et les moins jeunes. Ce coup d'éclat, faisant de vous un nouveau Robert Schuman, devrait grandement faciliter votre reconduction à la tête du prochain gouvernement luxembourgeois. Mais si vous les décevez, ils voudront donner sa chance à un autre leader.

Monsieur le Premier Ministre, je vous remercie pour l'attention que vous voudrez bien réserver à mon plaidoyer.

1) Marco Rubio : « Nous devons réexaminer notre relation avec l'OTAN » in *Le Parisien*, <https://url.fr/aXLF55>, 1^{er} avril 2026.

2) Laurent Mercier-Roy, « Trump envisage « fortement » de retirer les États-Unis de l'OTAN » in Radio Canada, <https://url.fr/EdWYLi>, 1^{er} avril 2026.

3) Voir Jean Marsia, « Les somnambules tiennent à nouveau les rênes de l'Europe ! » in Agefi Luxembourg de mars 2026, p. 18, <https://url.fr/xDAVxy>, paru en anglais dans le *Geostrategic Pulse*, <https://url.fr/DqFhK>, et en allemand, sur le site de Europa Union Kreis Heilbronn, Baden-Württemberg, <https://euhrn.eu/gastbeitrag-8>.

4) Christopher M. Clark, *The Sleepwalkers: How Europe Went to War in 1914*, London, Penguin Books, 2013, traduit par Marie-Anne de Béru, *Les Somnambules. Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2015.

5) Nicolas Barotte, « Face aux crises, les militaires pointent l'impréparation européenne » in *Le Figaro*, 26 mars 2026, p. 8.

6) Voir <https://url.fr/7p2ka>.

7) Voir My Connectivity G.I.E., « Luxembourg, pilier européen de la connectivité » in Agefi Luxembourg, mars 2026, p. 44.

8) Voir Maison du Grand-Duc, ministère de la Défense du Luxembourg, SES, « Luxembourg, hub européen des communications satellitaires sécurisées » in Agefi Luxembourg, mars 2026, p. 44.

Les fusions-acquisitions dopées par l'IA battent des records

Les turbulences et les fluctuations des valorisations provoquées par la guerre en Iran n'ont pas encore freiné les opérations de fusion-acquisition, les transactions du premier trimestre ayant dépassé le chiffre record de 1.200 milliards de dollars, selon les données de LSEG.

Si le nombre d'opérations a diminué de 17% par rapport au même trimestre de l'année dernière, les entreprises concernées étaient de plus grande envergure, ce qui a entraîné une hausse de 26% de la valeur totale des opérations.

Quatre des six opérations les plus importantes concernaient en outre des entreprises que les investisseurs considèrent comme les gagnantes de la course à l'intelligence artificielle (IA).

Cette situation contraste avec ce qui s'est passé dans le sillage du « Jour de la libération » du président américain Donald Trump, dont les droits de douane massifs ont déclenché une guerre commerciale mondiale il y a près d'un an, laissant les transactions en suspens pendant des mois. Au contraire, la guerre au Moyen-Orient, qui dure depuis plus d'un mois, n'a pour l'instant guère freiné l'intérêt pour les transactions, selon les banquiers et les analystes.

« Cette fois-ci, les gens n'attendent pas que la situation s'améliore, ils reconnaissent que la volatilité fait partie intégrante de la vie et ils travaillent dans ce contexte », estime Sam Kim, responsable mondial des fusions-acquisitions chez Deutsche Bank. « Les discussions se poursuivent ; les entreprises cherchent des solutions pour



conclure des accords dans ce contexte plutôt que d'attendre un retour à la normale. C'est la nouvelle norme », ajoute-t-il. Selon George Holst, économiste chez BNP Paribas, le portefeuille d'opérations de la banque pour cette année a augmenté de plus de 20% tant en nombre qu'en valeur par rapport à l'année dernière.

Explosion des grosses transactions

Les opérations de grande envergure - en particulier les fusions-acquisitions dans le secteur des géants de la technologie - ont dominé le marché, avec 22 transactions de plus de 10 milliards de dollars conclues au cours du trimestre clos le 31 mars, un record trimestriel, montrent les données.

Outre les turbulences géopolitiques, les progrès en matière d'IA - qui font des gagnants et des perdants - ont marqué le début de l'année, puisqu'ils ont donné

lieu à quatre des six opérations les plus importantes.

Le tour de table de 110 milliards de dollars de la start-up OpenAI a représenté trois de ces opérations, et celui de 30 milliards de dollars d'Anthropic, la quatrième, parmi les opérations les plus importantes conclues au cours du trimestre, selon les données.

Ces quatre transactions étaient des prises de participation plutôt que des fusions-acquisitions traditionnelles, une tendance croissante qui a par ailleurs représenté 29% du volume total du trimestre, selon LSEG.

L'activité axée sur les entreprises de logiciels, considérées comme susceptibles d'être pénalisées par l'IA ou vulnérables aux perturbations liées à celle-ci, s'est en revanche ralentie à mesure que les investisseurs vendaient leurs actions, ce qui a entraîné une chute de leurs

valorisations, selon des spécialistes des fusions-acquisitions.

Plus de discernement

La guerre au Moyen-Orient a entraîné une perturbation sans précédent de l'approvisionnement en pétrole, des flambées record des cours et des fluctuations brutales des valorisations des entreprises. Mais, plutôt que de renoncer aux fusions-acquisitions, les conseils d'administration des entreprises ont cherché à faire preuve de plus de discernement.

Les opérations sont motivées par une logique stratégique qui l'emporte sur la volatilité à court terme du marché », déclare Philipp Beck, responsable des fusions-acquisitions pour la région EMEA chez UBS Investment Bank. Il prévient toutefois que si la volatilité devait se prolonger pendant des mois, plutôt que des semaines, faussant ainsi les prévisions en matière d'inflation, de taux d'intérêt et de croissance, la dynamique pourrait alors changer, mais il estime que l'on n'en est pas encore là.

Selon John Collins, co-responsable mondial des fusions-acquisitions chez Morgan Stanley, les entreprises clientes considèrent toujours les fusions-acquisitions comme un moteur important de leurs plans de croissance. « Dans la mesure où la volatilité s'atténue, nous pourrions assister à une dynamique similaire à celle du second semestre de l'année dernière, qui a été très actif », estime-t-il.

Transactions transfrontalières

Le premier trimestre a également mis en évidence l'intérêt pour les opérations multinationales, qui pourraient offrir une

protection contre la faiblesse de certaines économies et compenser des problèmes locaux, tels que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

« L'activité transfrontalière des entreprises est une tendance marquante que nous observons », déclare Andrew Woerber, responsable mondial des fusions-acquisitions chez Barclays, soulignant que les sociétés n'attendent pas que les conditions soient parfaites pour franchir le pas.

L'activité de fusions-acquisitions transfrontalières a augmenté de 47% par rapport à l'année précédente pour atteindre un niveau record de 454,7 milliards de dollars au cours du premier trimestre. Les États-Unis ont été le pays le plus concerné, avec 52,4% des transactions de ce type depuis le début de l'année, suivis par le Royaume-Uni, avec 11,5%. On peut citer à titre d'exemple l'opération de la société américaine McCormick, en pourparlers pour racheter la branche alimentaire d'Unilever ou celle du groupe français Engie, qui a annoncé le mois dernier son acquisition de UK Power Networks.

Pour les entreprises européennes confrontées à la perspective d'un ralentissement de l'économie, une opération aux États-Unis peut s'avérer attrayante car la croissance y est plus forte, les valorisations d'entreprises plus élevées et une présence nationale offre une protection contre les droits de douane américains.

« Les entreprises recherchent la croissance, mais ont également besoin d'une présence locale, non seulement en tant que fournisseur, mais aussi en tant que véritable présence économique », déclare Andrew Woerber.